PROJET FINAL

NORME **INTERNATIONALE**

ISO/FDIS 17420-2

ISO/TC 94/SC 15

Secrétariat: DIN

Début de vote: 2020-10-06

Vote clos le: 2020-12-01

Appareils de protection respiratoire — Exigences de

Respiratory protective devices — Perf.
Part 2: Requirements for filtering RPD Dispositifs de filtration

Respiratory protective devices — Performance requirements —

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSER-VATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PRO-PRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS ETABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES A DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE
DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE
CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTA-TION NATIONALE.



Numéro de référence ISO/FDIS 17420-2:2020(F)

Hens: Istandards itensal and a feet of the standards of the standards itensal and a feet of the standards in the standards in



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8 CH-1214 Vernier, Genève Tél.: +41 22 749 01 11 E-mail: copyright@iso.org Web: www.iso.org

Publié en Suisse

So	mmai	ire	Page
Ava	nt-prop	OS	v
Intr	oductio	on	vi
1		naine d'application	
2		rences normatives	
3	3.1	nes, définitions, abréviations et symboles Termes et définitions	Z
	3.1	Abréviations	
	3.3	Symboles	
4		entation des classifications	
5		ences générales applicables aux APR	
3	5.1	Généralités	6
	5.2	Champ de vision	
	5.3	Résistance à la flamme – Essai dynamique à un seul brûleur	
	5.4	Compatibilité avec d'autres équipements	
	5.5	Suivi des performances	6
	5.6	Avertisseur(s), dispositif(s) de vérification et dispositifs de commande	6
		5.6.1 Performances du/des avertisseur(s), le cas échéant	6
		5.6.2 Performances du dispositif de vérification	7
		5.6.3 Dispositifs de commande (le cas échéant)	7
	5.7	5.6.3 Dispositifs de commande (le cas échéant) Détermination de la classe de protection 5.7.1 Généralités 5.7.2 Fuite totale vers l'intérieur (TIL)	7
		5.7.1 Généralités	7
		5.7.2 Fuite totale vers Finterieur (TTL)	7
		5.7.3 Exigences applicables aux essais de fuite totale vers l'intérieur pour	0
	5.8	les APR n'utilisant pas de raccordement normalisé Validation par des performances pratiques	Ö
	5.0	5.8.1 Généralités	Ο
		5.8.2 Mise en place/retrait	B
		5.8.3 Performance de communication — Ouïe et parole	
		5.8.4 Irritation oculaire causée par l'APR	8
		5.8.5 Embuage de l'oculaire	
		5.8.6 Exigences relatives à l'ergonomie	
	5.9	Exigences relatives aux éléments/composants	8
6	Exig	ences applicables aux APR filtrants	9
	6.1	Détermination du débit d'air des APR à ventilation assistée	9
	6.2	Détermination de l'effet de la température sur les débits des APR à ventilation assistée	
	6.3	Travail respiratoire, résistance respiratoire (pics de pression) et élastance	
		6.3.1 Travail respiratoire, résistance respiratoire (pics de pression) et élastance	
		dans le cas d'APR non assistés	9
		6.3.2 Travail respiratoire, résistance respiratoire (pics de pression) et élastance	
		dans le cas d'APR à ventilation assistée	
	6.4	Limites de concentration de CO ₂	12
		6.4.1 Limites de concentration de CO ₂ pour APR à ventilation assistée	
		6.4.2 Limites de concentration de CO ₂ pour APR non assisté	12
	6.5	6.4.3 Limites de concentration de CO ₂ pour IR utilisant un raccordement normalisé Limite acoustique pour APR à ventilation assistée	13
	6.6	Température et humidité de l'air inhalé pour APR protégeant du CO	13 14
	6.7	Raccordements	14
	0.7	6.7.1 Généralités	
		6.7.2 Résistance des raccordements – Raccordements aux IR	
		6.7.3 Raccordements basse pression autres que ceux des interfaces respiratoires	
	6.8	Évaluation de la fiabilité	
	6.9	Préconditionnement (séquentiel/non séquentiel)	18

ISO/FDIS 17420-2:2020(F)

		6.9.1	Généralités	18
		6.9.2	Préconditionnement séquentiel	
		6.9.3	Préconditionnement non séquentiel	20
	6.10		ces relatives aux éléments/composants	21
		6.10.1	Filtres	
		6.10.2	Flexibilité et résistance à la déformation des tuyaux	32
	6.11		ces applicables aux APR avec raccordement normalisé	33
		6.11.1		
		6.11.2	Filtres équipés d'un raccordement normalisé	33
		6.11.3 6.11.4	IR avec raccordement normalisé Détermination de la classe de protection pour les APR utilisant un	33
		0.11.4	raccordement normalisé	37
		6.11.5	APR utilisant un raccordement normalisé et des tuyaux basse pression	
	6.12		ulti-fonctionnel	
	6.13	Exigences applicables aux fonctionnalités optionnelles		
		6.13.1	Généralités	
		6.13.2	Exigences pour températures extrêmement basses	38
		6.13.3	Exigences pour températures extrêmement élevées	38
		6.13.4	Contact avec une surface très chaude	39
		6.13.5	Hydratation	
		6.13.6	Performances des APR utilisant des préfiltres	39
		6.13.7	Utilisation des APR dans des atmosphères potentiellement explosives	39
		6.13.8	Compatibilité électromagnétique des APR	39
7	Essai	S		40
	7.1	Généra	lités <u>a jettina</u>	40
	7.2	Inspect	ion	40
	7.3	Essai d	étanchéité par pression positive	40
	7.4	Contact	t avec une surface très chaude	40
8	Marq	uage	lités tavec une surface très chaude lités APR dans des atmospheres potentieuement explosives Compatibilité électromagnétique des APR lités tavec une surface très chaude lités	41
	8.1	Généra	lités	41
	0.2	Marqua	ige des APK sans composants separables	41
	8.3		age des pièces de remplacement des APR	
	8.4		age des composants d'APR faisant partie d'un système	42
		8.4.1	IR.	42
		8.4.2	Marquage des filtres à particules, filtres anti-gaz et vapeurs ou filtres combinés	42
		8.4.3	Autres composants séparables	
9			fournies par le fabricant de l'APR	
	9.1		lités	
	9.2		Informations minimales	
		9.2.1 9.2.2	Informations complémentaires	
	9.3		sants et pièces de remplacement des APR	
	7.5	9.3.1	Filtres à particules, filtres anti-gaz et vapeurs ou filtres combinés	
		9.3.2	IR	
		9.3.3	Autres composants ou pièces de remplacement	
Annor	vo A (in	formativ	re) Fiabilité	
	•			40
Annex			re) Exemple d'analyse des modes de défaillances et de leurs effets	FO
A ====	•	•	A)	
	•) Plan d'essais	
	•) Normalisation des résultats d'essai	
Biblio	graph	ie		84

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets)

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 94, Sécurité individuelle — Équipement de protection individuelle, sous-comité SC 15, Appareils de protection respiratoire.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 17420 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

© ISO 2020 - Tous droits réservés

Introduction

Le présent document décrit les exigences de base relatives aux appareils de protection respiratoire (APR) filtrants ainsi qu'à leurs éléments et composants.

Les exigences relatives aux APR utilisés dans des environnements pour applications particulières sont spécifiées dans les parties concernées de la série ISO 17420.

Certaines méthodes d'essai sont décrites. Pour les autres méthodes d'essai, il est fait référence à la série ISO 16900, «Méthodes d'essai et équipement d'essai», ou à d'autres méthodes d'essai non élaborées par l'ISO/TC 94/SC 15.

L'Annexe A donne des informations sur la fiabilité.

L'<u>Annexe B</u> présente un exemple d'AMDEC (Analyse des modes de défaillance et de leurs effets).

L'Annexe C précise les plans des essais, y compris les éventuels préconditionnements et le nombre d'échantillons.

L'Annexe D fournit des informations pour la normalisation des résultats d'essais.

ser le nominsons de sécuri sons de sécuri c effectués qu'aprè autres essais. Les séquences d'essais ont pour principe de minimiser le nombre d'échantillons nécessaires en prévoyant des essais destructifs à la fin. Pour des raisons de sécurité, il est également prévu que les essais faisant intervenir des sujets d'essai ne soient effectués qu'après que les échantillons d'essai ont ndards, tehra i carange standards sentitisch i dan 2 prouvé la sécurité de leur fonctionnement, lors d'autres essais.

vi

Appareils de protection respiratoire — Exigences de performances —

Partie 2:

Dispositifs de filtration

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les exigences concernant les performances et le contrôle des appareils de protection respiratoire (APR) filtrants en fonction de leur classification et leur utilisation sur le lieu de travail afin de protéger le porteur des atmosphères et/ou environnements dangereux.

Les exigences relatives aux éléments et aux composants des APR sont également spécifiées dans le présent document.

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 9227, Essais de corrosion en atmospheres artificielles — Essais aux brouillards salins

ISO 16900-1:2019, Appareils de protection respiratoire — Méthodes d'essai et équipement d'essai — Partie 1: Détermination des fuites vers l'intérieur

ISO 16900-2, Appareils de protection respiratoire — Méthodes d'essai et équipement d'essai — Partie 2: Détermination de la résistance respiratoire

ISO 16900-3, Appareils de protection respiratoire — Méthodes d'essai et équipement d'essai — Partie 3: Détermination de la pénétration d'un filtre à particules

ISO 16900-4:2011, Appareils de protection respiratoire — Méthodes d'essai et équipement d'essai — Partie 4: Détermination de la capacité d'un filtre à gaz et essais de migration, de désorption et dynamique au monoxyde de carbone

ISO 16900-5, Appareils de protection respiratoire — Méthodes d'essai et équipement d'essai — Partie 5: Machine respiratoire, simulateur métabolique, têtes factices et torses APR, outils et outils de vérification

ISO 16900-6, Appareils de protection respiratoire — Méthodes d'essai et équipement d'essai — Partie 6: Résistance mécanique — Résistance des composants

ISO 16900-7:2020, Appareils de protection respiratoire — Méthodes d'essai et équipement d'essai — Partie 7: Essai de performance pratique

ISO 16900-8, Appareils de protection respiratoire — Méthodes d'essai et équipement d'essai — Partie 8: Mesurage des débit d'air des APR filtrants à ventilation assistée

ISO 16900-9, Appareils de protection respiratoire — Méthodes d'essai et équipement d'essai — Partie 9: Détermination de la teneur en dioxyde de carbone du gaz inhalé

ISO/FDIS 17420-2:2020(F)

ISO 16900-12, Appareils de protection respiratoire — Méthodes d'essai et équipement d'essai — Partie 12: Détermination du travail respiratoire en fonction du volume respiratoire et détermination des pics de pressions respiratoires

ISO 16900-14:2020, Appareils de protection respiratoire — Méthodes d'essai et équipement d'essai — Partie 14: Mesurage du niveau de pression acoustique

ISO 16972, Appareils de protection respiratoire — Vocabulaire et symboles graphiques

ISO/TS 16973, Appareils de protection respiratoire — Classification pour les APR, à l'exclusion des APR pour application sous-marine

ISO 17420-1:—, Appareils de protection respiratoire — Exigences de performances — Partie 1: Généralités

ISO 17420-3, Appareils de protection respiratoire — Exigences de performances — Partie 3: Raccord normalisé

IEC 61000-6-2, Compatibilité électromagnétique (CEM) — Partie 6-2: Normes génériques — Immunité pour les environnements industriels

3 Termes, définitions, abréviations et symboles

3.1 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 16972 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse https://www.iso.org/obp
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse http://www.electropedia.org/

3.1.1

état non préconditionné

sans préconditionnement, mais éventuellement modifié pour effectuer des essais ou déjà utilisé dans des essais non destructifs

Note 1 à l'article: Cela inclut, par exemple, le nettoyage et la désinfection.

3.1.2

tel que porté (état)

APR où tous les composants sont connectés et assemblés de la manière dont ils sont destinés à être utilisés et portés (par exemple, porté par l'utilisateur, adapté à une tête factice pour APR ou à un ensemble tête factice-torse pour APR, ou encore, à un support approprié)

Note 1 à l'article: Tous les différents composants [par exemple, pour un appareil filtrant à ventilation assistée: ventilateur, batterie, interface respiratoire (IR), filtres, etc.] sont entièrement assemblés, puis raccordés (IR raccordée au tuyau du ventilateur) selon les informations fournies par le fabricant.

3.1.3

prêt à l'assemblage (état)

APR ou composants équipés de joints, obturateurs ou autres moyens de protection contre l'environnement, déjà présents et prêts à être assemblés et/ou mis en place

Note 1 à l'article: Les APR ou les composants peuvent rester hermétiquement assemblés jusqu'à la mise en place, si les informations fournies par le fabricant l'indiquent.

3.1.4

APR intégré

APR conçu de manière à ce que les composants de la chaîne d'alimentation en gaz respirable ne puissent être séparés

3.1.5

débit maximal mesuré

débit-volume d'un APR filtrant à ventilation assistée, déterminé lors d'un essai en laboratoire, lorsque l'APR est dans une condition aboutissant au débit d'air le plus élevé, cette condition tenant compte de l'influence des températures, des réglages de l'APR, des préconditionnements, de l'utilisation d'accessoires et de tout autre facteur connexe

[SOURCE: ISO 16900-8:2014, 3.6]

3.1.6

migration

diffusion des molécules de gaz ou de vapeur à l'intérieur du sorbant lorsque le filtre est partiellement chargé

3.1.7

raccordement normalisé

dispositif permettant un raccord optionnel entre un filtre et une interface respiratoire

Note 1 à l'article: Raccord pour filtre répondant aux exigences de l'ISO 17420-3.

3.1.8

pièce de remplacement

identique à celle fournie à l'origine avec l'ARR par le fabricant, et considérée comme interchangeable par le fabricant

3.1.9

conditions normalisées

conditions d'essai ajustées à 1013 hPa et température corporelle (37 °C ou 310 K) sous air saturé de vapeur d'eau, soit 63 hPa, utilisées pour la normalisation des résultats d'essai

Note 1 à l'article: Voir l'Annexe D pour plus d'informations.

3.2 Abréviations

AMDEC Analyse des modes de défaillance et de leurs effets (FMEA)

 $V_{\rm T}$ Volume courant

WoB Travail respiratoire

BTPS Température et pression corporelles, saturé

3

ISO/FDIS 17420-2:2020(F)

3.3 Symboles

3.3.1



Informations relatives au produit, point d'information (ISO 7000-2760).

Indication signalant que l'IR fait partie d'un système d'APR à configurations multiples.

3.3.2



Manuel d'utilisation, notice d'utilisation (ISO 7000-1641).

Manuel: «Voir la notice d'information du fabricant de l'APR.»

3.3.3



Ne pas réutiliser (ISO 7000-1051).

«2» barré: «Utilisation limitée à un seul poste ou une seule journée de travail»

3.3.4

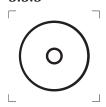


yyyy/mm

Utiliser avant la date indiquée (ISO 7000-2607).

Sablier: «Fin de durée de stockage» Légende: aaaa = année, mm = mois

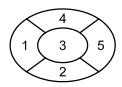
3.3.5



Rouleau, cylindre (ISO 7000-0566)

Cible: «Raccordement normalisé»

3.3.6



Affectation du numéro de tête factice pour APR servant à désigner la taille

4 Présentation des classifications

Le paragraphe 4.1 de l'ISO 17420-1:— s'applique, avec l'ajout suivant:

La classification d'un APR filtrant est déterminée par la combinaison appropriée des classes suivantes: (classe de protection) (classe de rythme de travail) (classe d'IR) (classe de filtre à particules et/ou type et classe de filtre anti-gaz).

Les APR filtrants peuvent également être classés pour une ou plusieurs applications particulières, comme indiqué dans les normes ISO 17420-5 à ISO 17420-9.

Tableau 1 — Type et classe de filtres anti-gaz

Type	Classe(s)	Description du type
OV	1, 2, 3 ou 4	Vapeurs organiques
OG	1	Gaz organiques (bas point d'ébullition, c'est-à-dire inférieur à 65 °C)
AC	1, 2, 3 ou 4	Composés acides
ВС	1, 2, 3 ou 4	Composés basiques
NOX	1, 2 ou 3	Oxydes d'azote
HG	1, 2 ou 3	Mercure (Hg)
OZ	1	Ozone (0 ₃)

Tableau	1	(suite)
---------	---	---------

Type	Classe(s)	Description du type
HCN	1, 2, 3 ou 4	Acide cyanhydrique (HCN)
AH	1	Arsine (AsH ₃)
HF	1, 2 ou 3	Fluorure d'hydrogène (HF)
CD	1	Dioxyde de chlore (ClO ₂)
ЕТО	1, 2 ou 3	Oxyde d'éthylène ((CH_2) ₂ O)
FM	1, 2 ou 3	Formaldéhyde (CH ₂ O)
MB	1, 2 ou 3	Bromure de méthyle (CH ₃ Br)
СО	Trois classes en fonction du temps (20 min, 60 min ou 180 min)	Monoxyde de carbone (CO)
PH	1 ou 2	Phosphine (PH ₃)

La désignation d'un APR filtrant est déterminée par une combinaison appropriée des classes indiquées dans le Tableau 1 de l'ISO 17420-1:— et le <u>Tableau 1</u> du présent document.

Exemple pour un APR de base avec classe de protection (PC3), classe de rythme de travail (W2), classe d'IR (bT), classe de filtre à particules (F3) et type et classe de filtre anti-gaz (OV2).

Marquage pour l'exemple donné PC3 W2 bT F3 OV2

Les APR filtrants multi-fonctionnels ont une classification distincte pour chaque fonction, à savoir une classification pour le mode sans assistance et une classification pour le mode assisté.

5 Exigences générales applicables aux APR

5.1 Généralités

L'ISO 17420-1:—, 5.1 s'applique.

5.2 Champ de vision

L'ISO 17420-1:—, 5.2 s'applique.

5.3 Résistance à la flamme - Essai dynamique à un seul brûleur

L'ISO 17420-1:—, 5.3 s'applique.

5.4 Compatibilité avec d'autres équipements

L'ISO 17420-1:—, 5.4 s'applique.

5.5 Suivi des performances

L'ISO 17420-1:—, 5.5 s'applique, avec l'ajout suivant:

Le système de suivi ne doit pas interférer avec le fonctionnement de l'APR.

5.6 Avertisseur(s), dispositif(s) de vérification et dispositifs de commande

5.6.1 Performances du/des avertisseur(s), le cas échéant

Après un préconditionnement séquentiel, l'APR doit être vérifié conformément au paragraphe 6.9.2.

Les APR alimentés par une source d'énergie doivent être équipés d'un avertisseur de batterie faible, afin que le porteur soit averti au moins 5 min à l'avance que le fonctionnement de l'APR va passer en dessous des conditions minimales de conception prévues par le fabricant. À compter de l'activation de l'avertissement, l'APR doit être soumis à essai conformément au paragraphe <u>6.3.2</u> pendant une période de 5 min, mais avec un réglage fixe de 35 l/min (voir <u>Tableau 2</u>).

Procéder aux vérifications nécessaires conformément au paragraphe 7.2 et à l'Article 9.

Pour les APR filtrants à ventilation assistée, un avertisseur doit prévenir le porteur dès que les performances de l'APR ne se situent plus dans la plage de valeurs de conception fixée par le fabricant.

L'essai doit être effectué conformément au paragraphe <u>6.3.2</u> et, le cas échéant, conformément à l'ISO 16900-8.

Durant l'utilisation, les avertisseurs ne doivent pas s'éteindre automatiquement, ni pouvoir être éteints par le porteur tant qu'il ne s'agit pas de remédier à la situation à l'origine de l'avertissement.

Procéder aux vérifications nécessaires conformément au paragraphe 7.2.

Tout avertissement doit être détectable sans aucune intervention de la part du porteur. Tout avertissement doit être détectable par le porteur dans les 15 s.

L'essai doit être effectué conformément à l'ISO 16900 22020, activité 11 de l'Annexe A.

Tous les avertissements qui nécessitent des réactions différentes de la part du porteur doivent pouvoir être différenciés les uns des autres.

Procéder aux vérifications nécessaires conformément au paragraphe 7.2.

5.6.2 Performances du dispositif de vérification

L'ISO 17420-1:—, 5.6.2 s'applique

5.6.3 Dispositifs de commande (le cas échéant)

Les dispositifs de commande manuels installés sur un APR doivent être clairement identifiables et, s'il y en a plusieurs, pouvoir être distingués les uns des autres par le porteur lors de l'utilisation.

S'il existe un dispositif de commande permettant de sélectionner différentes classes PC, il ne doit pas être possible de changer la classe PC en cours d'utilisation sans en informer le porteur.

Les dispositifs de commande réglables doivent être soumis à essai conformément au paragraphe 6.3.

L'essai doit être effectué conformément à l'ISO 16900-7.

5.7 Détermination de la classe de protection

5.7.1 Généralités

L'ISO 17420-1:—, 5.7.1 s'applique.

5.7.2 Fuite totale vers l'intérieur (TIL)

L'ISO 17420-1:—, 5.7.2 s'applique.

Les références suivantes s'appliquent en plus de celles données dans l'ISO 17420-1:—, 5.7:

© ISO 2020 – Tous droits réservés